

Énumération et contenu de chaque matière

COMMUNICATION INTERPERSONNELLE ET ADAPTATION A L'ENTREPRISE (COMPLETEES PAR LES MODULES 1 ET 2 DU REFERENTIEL FORMATION DU TITRE). - 27 HEURES

**Dont Bilan professionnel et personnel. 11 H + 1 H de restitution individuelle et « constitution de groupes » :
Présentation de soi, travail en équipe autour d'un projet commun : 15 heures.**

MODULES TECHNIQUES – 336 heures

Module 1 Découverte (du métier, de soi) – 30 heures
Module 2 Relation – Communication – 30 heures
Module 3 Organisation et méthodes de travail – 9 heures
Module 4 Entretien des locaux – 24 heures
Module 5 Entretien du linge et repassage – 30 heures
Module 6 Hygiène alimentaire – 20 heures
Module 7 Cuisine familiale – 24 heures
Module 8 Service de table – 12 heures
Module 9 Economie familiale – 12 heures
Module 10 Santé- Hygiène – 18 heures
Module 11 Prévention –Sécurité – 18 heures
Module 12 Législation du travail – 12 heures
Module 13 Sensibilisation à la spécifique de l'enfant – 42 heures
Module 14 Sensibilisation à la spécificité de la personne âgée – 36 heures
Module 15 Activités complémentaires – 19 heures

(Contenu détaillé de l'ensemble des modules dans le dossier de candidature remis à chaque postulant).

ACCOMPAGNEMENT A LA RECHERCHE D'EMPLOI – 39 heures

Module 16 Préparation à la recherche d'emploi ou d'activité dans le cadre du référentiel de formation IFPEM – 24 heures
Techniques de Recherche d'emploi – 15 heures

PREPARATION A LA VALIDATION ET VALIDATION – 9 heures

Gestion du stress et du temps de préparation. Lecture efficace du sujet. Rédaction d'un plan de réponse succinct et clair.
Passage devant le jury composé d'un membre de l'IFPEM et d'un intervenant pédagogique du centre de formation.

STAGE PRATIQUE - 175 heures

Module 17 Mise en situation professionnelle dans le cadre du référentiel de formation IFPEM – 90 heures
Complément d'heures de stage pratique : 85 heures.
La situation professionnelle est déterminée avec le ou la stagiaire, lors de plusieurs séances de travail d'orientation avec le coordinateur de stages.
Il s'agit : 1. D'une découverte du métier et de la mise en oeuvre des modes opératoires (tenue de maison, essentiellement). 2. D'une « spécialisation », premiers contacts en situation avec des enfants ou des personnes âgées, en fonction des souhaits futurs d'emploi.